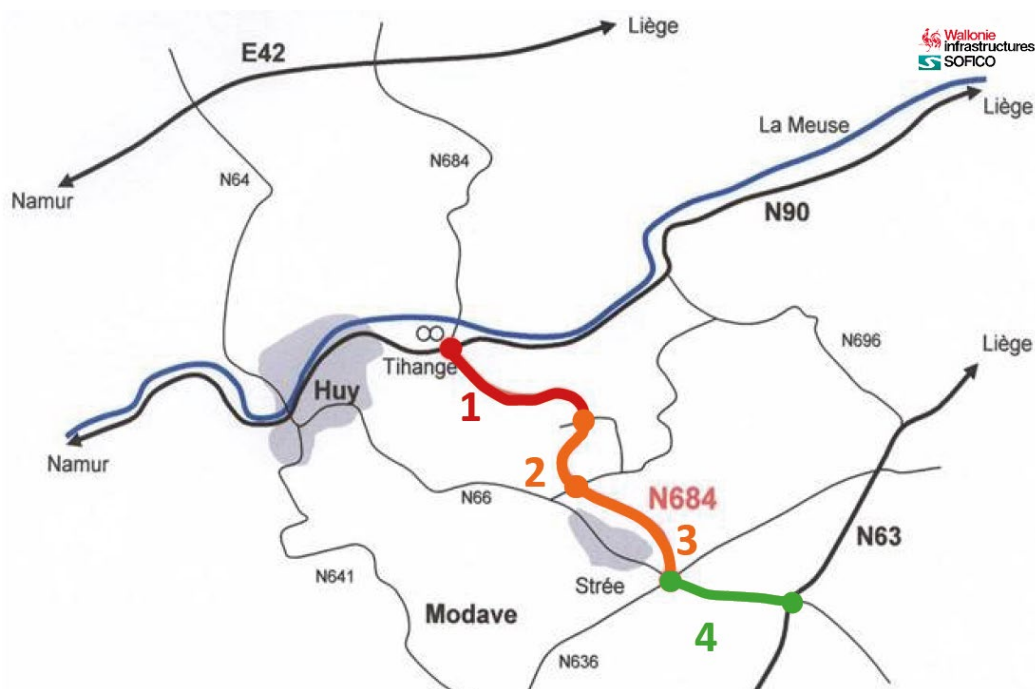


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N684/Liaison Tihange-Strée-Tinlot : des travaux complémentaires de sécurisation d'une paroi rocheuse en phase 1 retarderont l'ouverture de ce tronçon

4 mars 2026

La phase 1 de la liaison Tihange-Strée-Tinlot devra bénéficier de conséquents travaux de sécurisation d'une de ses parois rocheuses avant son ouverture à la circulation. Par conséquent, ce tronçon s'étendant de Tihange au rond-point des Neuf Bonniers ne pourra pas être finalisé en 2026. Par contre, les deux autres phases, allant du giratoire des Neuf Bonniers au giratoire de Saint-Vitu, seront bien mises en circulation au début des congés scolaires de cet été 2026. Les travaux en phase 4, sur la N66, du giratoire Saint-Vitu à Tinlot, ont pour leur part été achevés fin de l'année 2025.



Des travaux complémentaires d'envergure indispensables à la sécurité de la N684

Au printemps 2024, lors de travaux à hauteur de la paroi rocheuse de la phase 1, s'étendant de Tihange jusqu'au rond-point des Neuf Bonniers, un phénomène de **décrochement de plusieurs milliers de m³ de terres et de roches nichés à plusieurs dizaines de mètres de hauteur est apparu**. Des mesures transitoires de sécurité ont été prises en urgence pour stabiliser la paroi et permettre la poursuite des travaux en amont, la phase 1 étant l'accès principal à l'ensemble du chantier qui se poursuivait en phase 2 (du giratoire des Neuf Bonniers au giratoire des Gottes) et phase 3 (du giratoire des Gottes au giratoire de Saint-Vitu).

Ensuite, les équipes ont analysé la situation afin de sécuriser de manière définitive et durable la paroi rocheuse longeant la future N684.

Les **investigations complètes et l'étude géotechnique complémentaire réalisées en 2024 et 2025** ont permis de comprendre les causes de cette instabilité importante sur une longueur de **+/- 200m** de la crête de talus surplombant la future liaison. Cette situation s'explique par la présence d'un **massif rocheux hétérogène, fortement fracturé** et dont l'allure des discontinuités principales est défavorable à sa stabilité d'ensemble, ainsi que par les **très importantes précipitations** rencontrées lors de l'exécution des travaux au printemps 2024. Ces études ont également permis en ce début d'année 2026 d'établir l'ampleur des travaux nécessaires. Ce contexte géotechnique singulier et instable n'aurait **pas pu être anticipé** lors de la précédente étude du dossier entre 2016 et 2018.

Des techniques particulières, généralement mises en œuvre en terrain montagneux, permettront de **sécuriser de manière efficace et définitive** cette zone critique :

- des travaux de **terrassements complémentaires** de roches instables doivent être réalisés sur l'ensemble du tronçon concerné, pour un volume total de plus de **18.000 m³** ;
- des **filets plaqués ancrés en profondeur** dans le massif rocheux stable, dans la partie supérieure du versant, doivent être posés sur une surface de **+/- 3000 m²** ;
- un **massif drainant renforcé** d'une hauteur moyenne de **6 m** doit être édifié sur la longueur de la zone problématique, en partie inférieure du versant, dans l'accotement de la voirie ;
- un **masque de remblais drainants de +/- 20.000 m³** doit être mis en place directement sur le versant, entre le bas du filet plaqué et le sommet du massif renforcé.



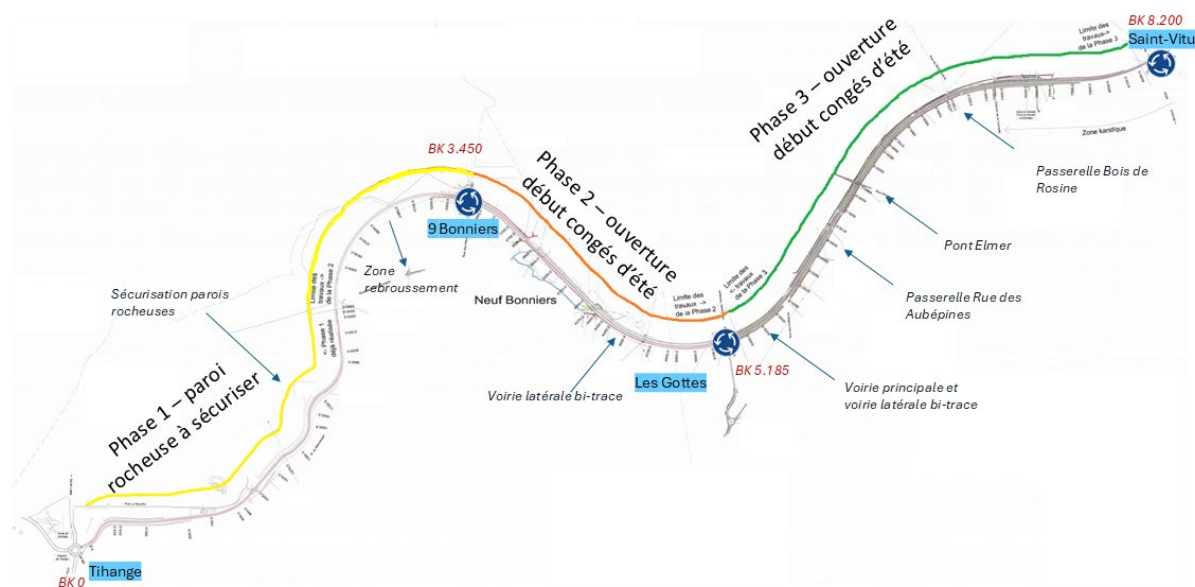
Nouveau calendrier

L'ensemble de ces travaux de sécurisation définitifs devrait durer **12 mois**.

Leur mise en œuvre nécessite la réalisation d'un **nouveau marché spécifique**, dont le coût est évalué à plusieurs millions d'euros. Au vu des montants concernés, la loi des marchés publics implique une nouvelle mise en concurrence.

L'appel d'offres sera publié au début du **printemps prochain**. L'objectif est de démarrer cette sécurisation **sur le terrain à l'automne 2026**.

La circulation sur l'entièreté de la liaison Tihange-Strée-Tinlot ne sera donc possible qu'à la fin de ces indispensables travaux de sécurisation. Toutefois, le reste du chantier en cours suit le calendrier annoncé : **les phases 2 et 3 pourront être ouvertes pour le début des vacances estivales**. La phase 3, s'étendant du giratoire des Gottes au giratoire Saint-Vitu, permettra le contournement du village de Strée et la phase 2, s'étendant du giratoire des Neuf Bonniers au giratoire des Gottes, sera ouverte pour la circulation locale jusqu'au hameau des Neufs Bonniers.



Pour rappel

Globalement, cette liaison permettra donc de relier l'autoroute E42/A15 à la Route du Condroz (N63), et permettra de désengorger le centre de Huy.

Concrètement, les travaux de la nouvelle liaison consistent à aménager :

- la N684, une nouvelle voirie de **2 x 1 bande**, d'une longueur de **8,2 km** entre Tihange et Saint-Vitu ;
- des **voiries annexes et latérales** pour permettre l'accès transversal aux différentes parcelles agricoles ;
- **4 giratoires** pour chaque voirie transversale depuis Tihange jusqu'à Saint-Vitu ;

- 2 passerelles pour gérer la circulation cyclo-piétonne (situées rue des Aubépines et rue du Bois Rosine) ;
- le pont Elmer pour maintenir la voirie communale et lui permettre de surplomber la voirie régionale ;
- le pertuis de la Vieille Carrière pour permettre le passage du charroi agricole au niveau d'une parcelle agricole et du ruisseau Fond Paradis ;
- la mise en service de 2 bassins d'orage permettant de gérer les eaux de ruissellement engendrées par le projet.

La réalisation de ce projet offrira un accès sécurisé à la vallée, notamment pour le trafic de transit, et fluidifiera la circulation locale.

En effet, cette nouvelle voirie va permettre :

- d'accueillir le trafic de transit entre la E42/A15, la Vallée de la Meuse et le plateau du Condroz ;
- de contourner Huy pour diminuer le trafic sur plusieurs voiries du centre urbain et dans le village de Tihange ;
- de contourner Strée pour sécuriser le cœur du village (N66).

Grâce à la création de la N684, certaines voiries devraient voir leur fréquentation baisser de manière notable :

- 40% de réduction de trafic attendu sur la N66 (rue du Long Thier) ;
- 45% de réduction de trafic attendu sur la N641 (vallée du Hoyoux) ;
- 60% de réduction de trafic attendu sur la N696 (Ombret – Yernée).

Selon une étude menée par STRATEC, cette nouvelle voirie devrait avoir une fréquentation d'environ 10.000 équivalents véhicule particulier par jour pour les 2 sens de circulation.

Une étude environnementale a été menée afin d'utiliser des techniques d'intégration paysagère visant à placer les nouveaux équipements dans l'environnement qui les entoure telles que :

- des plantations et des encensements ;
- des mesures pour atténuer les nuisances sonores (revêtement antibruit, déblais et merlons) ;
- des bassins d'orage pour récolter les eaux de pluie ;
- des passages pour la faune.

Le marché de la phase 3 a été attribué pour un montant total de 16 millions € TVAC.

Pour rappel, les précédentes phases de la nouvelle liaison ont concerné (pour un budget total de +/- 15 millions € TVAC) :

- phase 1 : réalisation de la voirie du point métrique (pm) 0 à 2200 (2005 à 2007)
- phase 2a : réalisation des giratoires Saint-Vitu et de l'Aqueduc sur la N66 (2008/2009)
- phase 2b : réalisation des giratoires des Neuf Bonniers et des Gottes (2013 à 2015)
- phase 2c : connexion entre la phase 1 et le rond-point des Neuf Bonniers, entre les pm 2200 à 3500 (2012/2013)

- phase 2d et 2e : connexion entre le giratoire des Neuf Bonniers et celui des Gottes, entre les pm 3500 à 5200 (2016 à 2019)

Enfin, une **phase 4** a été réalisée notamment sur la N66 entre le rond-point Saint-Vitu et la N63, ainsi que sur la N63. Ce chantier a été attribué pour un budget d'environ **€7,5 millions HTVA** (2 octobre 2023 à la fin de l'année 2025) :

Ce chantier a permis, sur la N63 à hauteur de Tinlot, d'aménager **2 giratoires** et un **parking de covoiturage**, afin de **fluidifier et de sécuriser le trafic**, mais aussi d'y favoriser le covoiturage et l'utilisation des transports en commun.

Le giratoire Levooz, réalisé au carrefour N63-N63C, est accessible **depuis l'été 2024**.

Le giratoire installé au carrefour de la N63-N66 (en remplacement du pont démoli) est accessible **depuis juillet dernier 2025**.

Le parking de covoiturage est accessible depuis le **début de l'année 2026**.

Ce chantier visait également à reconstruire entièrement la N66/Rue de Tantonville entre le nouveau giratoire N63-N66 et le giratoire de Saint Vitu (N66-N636), en **incluant les modes actifs**.

Enfin, il comprenait également la **réfection de la N63c/rue du Centre** (réhabilitation du revêtement, aménagement d'égouttage et plantation de végétation).

Contacts médias :

- Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 86 58 96 | sarah.pierre@spw.wallonie.be
- Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org